

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

160863

Déclaration de Maladie : N° P19-0005580

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1033 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAZIH LALEBIYA Date de naissance : 01.01.1953

Adresse : OB Moulay Boulelha Rue 8 N 16 C-1

Tél. : 0666874074 Total des frais engagés : 1363,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30.11.2023

Nom et prénom du malade : _____ Age : _____

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : G-21-gy

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 19/02/2023

Signature de l'adhérent(e) : C

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhession@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alali Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alali Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30.11.22	C		250000	AB DE FLÉCHER Dr. H. BOUANANI Abdellatif Traumatologue - Orthopédiste Assalam Immeuble 2 ^{me} étage Bureau n°3 CASA Tunis - Tunisie - 1010 Université - 00352 535 150 151166394
14.12.22	1ere infiltration genou S.H.		200000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DENTALE	30/11/22	166,80
Docteur H. BOUANANI	14/12/22	396,60
		INPE:092015486
		INPE:092015486

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
AB DE FLÉCHER	30.11.22	Pr. genoux	250000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	G B	Coefficient DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr EL BOUANANI ABDERRAHIM
Chirurgien Traumatologue & Orthopédiste
الدكتور البوعناني عبد الرحيم
جراحة العظام وتقويم المفاصل

100

Ordonnance

30/11/2022

Casablanca , le 30/11/2022

NAZIH LAKBIRA

- arhumatiz flex
1 app *3/j pdt 15 jours
- Codoliprane 400 mg / 20 mg - comprimé
1 Comprimé, matin, midi, soir, après les repas, pendant 15 jours
- Ixor 20 mg - comprimé effervéscent
1 Comprimé, matin, après les repas, pendant 15 jours
- Mobic 7,5mg - comprimé
1 Comprimé, soir, après les repas, pendant , 10 jours

PPV:42DH60
PER:05/25
LOT:L1782

166394

A standard linear barcode is located at the top of the page, consisting of vertical black lines of varying widths on a white background.

PPC : 79,80 DHS
PER : 06/2025
LOT : CGY80

PPV 22DH20
PER 05/24
LOT 11764

PPV 22DH20
PER 05/24
LOT L1766

📍 Bd, Oulad Ziane Résidence Assalam Imm 2^{me} étage Bureau N°3
(au dessus de aswak assalam) Casablanca - Maroc / E-mail : elbouanani6@yahoo.fr

Gsm : 06 34 85 51 50 / Fixe : 08 08 51 59 10

Dr EL BOUANANI ABDERRAHIM
Chirurgien Traumatologue & Orthopédiste
الدكتور البوعناني عبد الرحيم
جراحة العظام وتنقية المفاصل



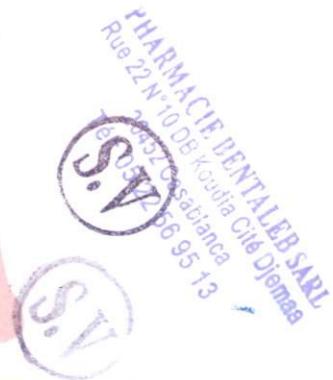
Chirurgie Prothétique : Hanche - Genou - Épaule
AFS En Orthopédie Lyon France
Ex Interne De L'hôpital De Valence France
Diplôme D'arthroscopie
Diplôme D'échographie De L'appareil Locomoteur
Diplôme De Cancérologie Osseuse
Certificat De Chirurgie Du Pied

Ordonnance

Casablanca , le 14/12/2022

NAZIH LAKBIRA

- 340,00
- biolevox HA 2,2
 - Diprostone - suspension injectable
1 injections
- 56,60
- 396,60



📍 Bd, Oulad Ziane Résidence Assalam Imm M 2^{ème} Étage Bureau N°3
(au dessus de aswak assalam) Casablanca - Maroc / E-mail : elbouanani6@yahoo.fr

Gsm : 06 34 85 51 50 / Fixe : 08 08 51 59 10

Dr EL BOUANANI ABDERRAHIM
Chirurgien Traumatologue & Orthopédiste
الدكتور البوعناني عبد الرحيم
جراحة العظام وتقديم المفاصيل



Chirurgie Prothétique : Hanche - Genou - Épaule
 AFS En Orthopédie Lyon France
 Ex Interne De L'hôpital De Valence France
 Diplôme D'arthroscopie
 Diplôme D'échographie De L'appareil Locomoteur
 Diplôme De Cancérologie Osseuse
 Certificat De Chirurgie Du Pied

Ordonnance

Casablanca , le 14/12/2022

Facture

NAZIH LAKBIRA

Designation	Quantité	Prix	Sous-total
Infiltration genou gauche	1	300,00 Dh	300,00 Dh
Total	300,00 Dh		

Arrêté la présente facture à la somme de :
 trois cents dirham(s)



📍 Bd, Oulad Ziane Résidence Assalam Imm M 2^{ème} Étage Bureau N°3
 (au dessus de aswak assalam) Casablanca - Maroc / E-mail : elbouanani6@yahoo.fr

Gsm : 06 34 85 51 50 / Fixe : 08 08 51 59 10



Ordonnance

Casablanca , le 30/11/2022

Facture

NAZIH LAKBIRA

Designation	Quantité	Prix	Sous-total
Consultation	1	250,00 Dh	250,00 Dh
Radio	1	250,00 Dh	250,00 Dh
Total			500,00 Dh

Arrêté la présente facture à la somme de :
 cinq cents dirham(s)

Dr EL BOUANANI Abderrahim
 Traumatologue - Orthopédiste
 Spécialiste dans les malformations et les fractures
 Tel : 06 34 85 51 50 / 08 08 51 59 10
 151166394

Dr EL BOUANANI ABDERRAHIM
Chirurgien Traumatologue & Orthopédiste
الدكتور البوعناني عبد الرحيم
جراحة العظام وتقديم المفاصل



Chirurgie Prothétique : Hanche - Genou - Épaule
AFS En Orthopédie Lyon France
Ex Interne De L'hôpital De Valence France
Diplôme D'arthroscopie
Diplôme D'échographie De L'appareil Locomoteur
Diplôme De Cancérologie Osseuse
Certificat De Chirurgie Du Pied

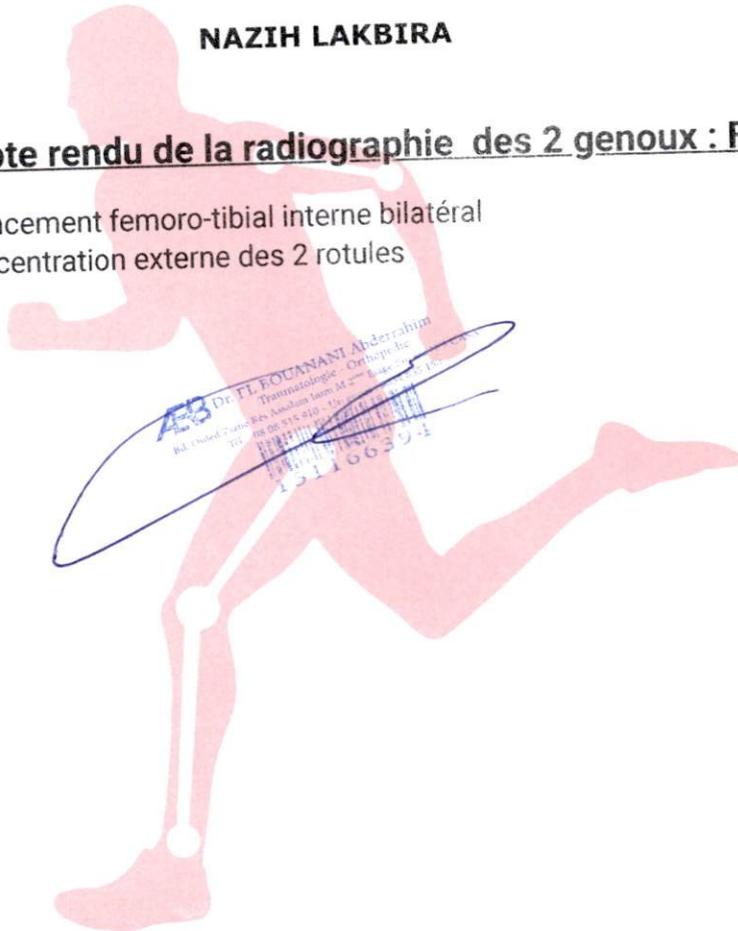
Ordonnance

Casablanca , le 30/11/2022

NAZIH LAKBIRA

compte rendu de la radiographie des 2 genoux : F

- pincement femoro-tibial interne bilatéral
- excentration externe des 2 rotules



📍 Bd, Oulad Ziane Résidence Assalam Imm M 2^{ème} Étage Bureau N°3
(au dessus de aswak assalam) Casablanca - Maroc / E-mail : elbouanani6@yahoo.fr

Gsm : 06 34 85 51 50 / Fixe : 08 08 51 59 10